Au Thoronet, les patients de l'unique officine du village peuvent désormais utiliser la cabine mise à leur disposition pour consulter un médecin à distance. Avec tout l'équipement médical nécessaire

De nombreux patients ont découvert, durant le confinement, les avantages et les limites de la téléconsultation. Désormais, ils sont quelques-uns à avoir testé la téléconsulation augmentée. La pharmacie des Vignes, l'unique officine du village du Thoronet, dispose en effet, depuis cet été, d'une cabine équipée d'un ordinateur et de différents matériels connectés.

Oxymètre de pouls, stéthoscope, autotensiomètre, laryngoscope, otoscope peuvent être utilisés simplement par le patient, en autonomie, ou s'il le souhaite avec l'aide de la pharmacienne, une professionnelle de santé habilitée.

Un lieu clos pour assurer la confidentialité des échanges, une connexion sécurisée avec un médecin, des matériels connectés pour lui permettre d'obtenir les informations nécessaires à un bon diagnostic : vous voici dans une cabine de téléconsultation augmentée. (Photo Hélène Dos Santos)

Consulter sans faire des kilomètres

Ces matériels fournissent toutes les informations nécessaires au bon diagnostic du médecin qui assure, à distance, la consultation.

« Le poste informatique est installé dans une petite pièce isolée qui permet les échanges en toute confidentialité, explique Sabine Gasperi, la pharmacienne. *C'est un service complémentaire dans un petit village en pleine expansion qui ne compte que trois médecins. Cela permet aux patients qui n'ont pas encore de médecin traitant, ou à ceux dont le médecin n'est pas disponible, d'avoir une solution pour consulter sans faire des kilomètres. »*

Plus prosaïquement, elle a trouvé là *« une manière de répondre à l'agressivité ou à la détresse des patients auxquelles l'équipe est régulièrement confrontée quand les gens ne trouvent pas de médecins ».*

Plusieurs solutions informatiques sont disponibles sur le marché. Si Sabine Gaspille a choisi MaQuestionMédicale, une société moins connue que d'autres, leaders sur le marché, c'est, explique-t-elle, *« parce que sa déontologie me convenait ».*

« L'application est peu coûteuse pour les médecins et puis il y a un grand respect de la confidentialité. Le patient peut imprimer le compte rendu de l'entretien mais il n'est pas enregistré. À la fin de la consultation, tout est effacé. »

Simple et rapide

Quand un patient se présente, une demande de téléconsultation est envoyée sur le site et un des médecins référents locaux disponibles se connecte.

« En général, on a quelqu'un dans un délai de trois à cinq minutes. Une fois, il a fallu attendre 20 minutes, concède la pharmacienne. *Les médecins s'y mettent mais pas tous encore… Ça présente des avantages pour eux : ils peuvent télétravailler s'ils sont eux-mêmes malades et cela leur permet aussi de combler les vides dans leurs salles d'attente. »*

En fin de consultation, le patient paie avec sa carte bancaire et reçoit une feuille de soins. Le site permet la prise en charge du tiers payant, des affections longue durée (ALD) et de la Protection Universelle Maladie (la PUMa, qui remplace la CMU, la couverture maladie universelle).

La cabine de téléconsultation, entrée en service cet été, n'a pas encore vu défiler beaucoup de patients.

Des limites légales et déontologiques

« En priorité, je réoriente vers les médecins disponibles. Mais à l'occasion, cela s'avère très utile, note-t-elle, en citant l'exemple d'un patient qui voulait un traitement sans aller consulter. *Il a fini par accepter la téléconsultation et c'est heureux car il est reparti avec un traitement impératif, une antibiothérapie… »*

Un bel outil donc, mais qui a ses limites. *« Des restrictions interdisent la prescription par téléconsultation des arrêts de travail et des traitements stupéfiants ou hypnotiques »,* indique la pharmacienne.

« Et même si c'est un outil intéressant pour contrer la désertification médicale (lire ci-dessus), *pour dépanner en cas de pathologie aiguë ou en termes de médecine de spécialité, la téléconsultation ne peut pas et ne doit pas remplacer la consultation physique. »*

Dans de nombreux cas, la consultation en face-à-face reste incontournable.

CAROLINE MARTINAT
cmartinat@nicematin.fr

Insuffisant face à la désertification

Les limites du diagnostic à distance invalident la téléconsultation comme remède à appliquer dans les territoires désertés par les médecins. C'est tout juste un soin palliatif. C'est aussi pour cela que le premier projet sur lequel s'est engagé Sabine Gasperi, au moment de son installation au Thoronet, c'est la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle.

« Le pré-projet a été validé par l'Agence régionale de santé avant la crise du coronavirus. Le projet est maintenant en cours de rédaction et la mairie travaille sur le volet immobilier. Je crois beaucoup dans cette solution parce que la prise en charge coordonnée remet le patient au centre des préoccupations de tous les professionnels de santé. »